

Procès-verbal du Conseil Municipal
Séance n° 7 du lundi 13 septembre 2021 – 18 heures 30 – salle de la mairie

Présents : MARRET Serge, SABATIER Sébastien, GRIX Suzanna, RIBES Bénédicte, HAGER Maryvonne, BELFIORE Mauricette, GUILHEM Louis, BORREL Marie-Andrée formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : MONIÉ Florian à MARRET Serge ; CELERIER Patrick, à SABATIER Sébastien.

Absent(s) : Néant.

Absent(s) excusé(s) : Néant.

M. le maire ouvre la séance à 18h30.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de Mme BELFIORE Mauricette à la fonction de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1- Approbation du PV du conseil du 5 juillet 2021 – Présentation Serge Marret

Le compte-rendu du conseil municipal du 5 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

2- Election d'un nouvel adjoint suite à la démission d'Eric Lucas de ses postes d'adjoint et de conseiller municipal - Présentation Serge Marret

La démission de LUCAS Eric a été approuvée par le préfet de l'Aude et prend effet le 6 septembre 2021.

Le conseil municipal ne sera composé que de 10 membres.

La commune ayant droit à 3 adjoints M. Le Maire propose la candidature de M. CELERIER, conseiller municipal délégué aux finances et au personnel en tant que 3ème adjoint ; Mme GRIX passant 2ème adjointe. M. SABATIER reste 1er adjoint.

M. Le Maire précise que l'élection du Président au Comité d'Animation Municipale se déroulera lors de l'AG du 15 novembre prochain.

Le conseil municipal procède au vote à bulletin secret. M. GUILHEM est désigné président, Mme HAGER et Mme BELFIORE sont désignées assesseurs,

M. CELERIER est nommé 3ème adjoint à l'unanimité des votants.

Les attributions de M. SABATIER et de Mme GRIX restent les mêmes ; M. CELERIER devient adjoint chargé des finances, du personnel et des festivités.

3- Demande d'achat de la parcelle n°1416 au Clos des Louades par M. Arslan - Présentation Serge Marret

M. ARSLAN a acheté la maison de M. et Mme NADAL et souhaiterait acquérir la parcelle de 184 m² jouxtant sa demeure et appartenant à la commune. C'est un terrain constructible.

Après avoir constaté l'absence de réseaux quelconques, le conseil municipal décide de faire un appel à candidature via « Panneau Pocket » avec un prix de réserve de 65 € le m². Une date butoir de remise des offres est fixée au 12 octobre 2021. La parcelle sera vendue au plus offrant (à préciser dans la délibération).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4- Proposition d'achat par la commune de la parcelle n°1188, passage salle Jean Moulin, aux héritiers Biau -Présentation Sébastien Sabatier

Cette parcelle appartient aux héritiers Biau ; elle mesure 81 m² (escaliers et passage). La municipalité propose de l'acheter au prix de 30,84 € le m² ce qui correspond à la somme de 2500 €. Cette parcelle sert uniquement à des fins publiques : chemin pédestre pour atteindre facilement le parking des Jeiches, desserte des issues de secours de la salle Jean Moulin. Elle a été bétonnée et des escaliers y ont été réalisés sans l'accord de l'ancien propriétaire M. Jean BIAU ou de ses héritiers.

5- Fermeture de l'Agence Postale Communale le samedi matin - Présentation Serge Marret

Mme DUSSEAU renonce à sa demande de ne plus travailler le samedi matin (2h30 + 55 mn pour le trajet).

Les propositions alternatives suivantes lui seront exposées :

- l'agence postale restera ouverte le samedi matin ;
- les 55 minutes de trajet seront rattrapées le mardi et le jeudi après-midi ;

Par ailleurs, il est demandé à Mme DUSSEAU d'enregistrer chaque jour, le nombre de clients sur une année. Un point sera fait dans un an. Il lui est également demandé de s'engager dans un processus de formation dans les outils bureautiques notamment de traitement de texte.

6- Projet d'extinction de l'éclairage public la nuit - Présentation Serge Marret

Par soucis d'économie d'énergie et d'écologie, le conseil municipal propose l'extinction de l'éclairage public de 0h00 à 6h00 avec 2 créneaux horaires différents pour l'été et l'hiver.

Des informations seront demandées au SYADEN.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Informations diverses :

Révision du PLU - Présentation Serge Marret

La date limite pour la révision du PLU était au 31 août dernier, nous n'avons reçu qu'une seule offre du Cabinet OC'TEHA de Rodez avec une antenne à Limoux.

39 713,75 HT

47 656,50 TTC

M. Le Maire doit reprendre contact avec M. GIRONDE qui viendra expertiser l'offre.

Projet Urbain Partenarial pour extension des réseaux EP et EU chemin St Alary avec Mme et M. Ortega – Présentation Sébastien Sabatier

Mme ORTEGA a confirmé verbalement sa participation au PUP à ce projet.

Broyage des déchets verts avec le COVALDEM 11 - Présentation Sébastien Sabatier

Le COVALDEM propose de déplacer un broyeur à végétaux (branches d'un diamètre déterminé) gratuitement dans les communes pour les particuliers. Une journée à l'automne et/ou au printemps pourrait être arrêtée après contact avec le COVALDEM. L'information sera diffusée via « Panneau Pocket » et sur le site internet de la mairie.

Cimetière - Etude - Présentation Louis Guilhem

Le plan du cimetière établi par la société ELABOR est consultable en mairie.

Il ne resterait qu'une seule place disponible au cimetière hormis celles du columbarium. Il faudrait reprendre rapidement les concessions occupées depuis plus de 100 ans.

Réhabilitation du 1^{er} étage des écoles - Présentation Sébastien Sabatier et Suzanna Grix

Une rencontre avec l'ATD est prévue le 20/09/2021.

Une demande de subvention pourrait être déposée avant le 31 octobre 2021.

L'étude portera sur la réhabilitation et la transformation des 2 appartements actuels avec une entrée probablement à l'arrière du bâtiment.

Révision du schéma AEP – Présentation Sébastien Sabatier

Une réunion est prévue le 21/9/2021 avec l'ATD et Azur Environnement. A priori, toutes les vannes de secteur fonctionneraient. Les mesures de chlore et de marnage du bassin ont débuté ou sont en cours. Une détection des fuites d'eau par secteurs sera effectuée de nuit.

Fêtes estivales – Présentation Serge Marret

Le 1^{er} bilan s'avère très positif malgré une participation en baisse pour certaines d'entre elles.

A l'avenir, il est envisagé que seule la fête du 14 juillet se fasse aux écoles, les autres se feront Place de La République ou salle Jean Moulin. En 2022, une augmentation de la subvention au CAM devra être envisagée.

Rentrée scolaire - Présentation Suzanna Grix

34 élèves sont inscrits sur le site de Tourouzelle.

Dans le cadre de la lutte contre la Covid 19, chaque classe a été dotée d'un détecteur de CO2 acquis par la municipalité.

Le Wifi de l'école a été rétabli grâce à Jonathan GRIX. Merci à lui.

Repas de Noël ou bons d'achat pour les personnes âgées de plus de 60 ans ? - Présentation Suzanna Grix

L'année dernière, en 2020, les bons d'achat ont connu un vif succès.

La municipalité reconduit cette action à la place du traditionnel repas de Noël des anciens. Le restaurant le Tapa'soif sera sollicité pour fournir à ceux qui le souhaitent des repas de Noël à emporter qui pourraient être financés en partie par les bons d'achat.

Rencontre avec la population tourouzelloise - Présentation Suzanna Grix

Il est proposé de la dissocier de la cérémonie des vœux de janvier. Elle est prévue le 13 novembre prochain à la salle Jean Moulin et sera présentée sous formes d'expositions et d'ateliers animés par les élus et différents acteurs ou institutions en lien avec la commune (M. Jordi RECORDA-COS, CCRLCM, COVALDEM...)

Bulletin municipal - Présentation Suzanna Grix

Un bulletin municipal succinct ayant surtout pour objet d'annoncer le programme de la réunion d'information sera tiré en octobre.

Conseil municipal d'octobre

Il aura lieu le lundi 18 octobre à partir de 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.